

---

# DOCUMENTS ALGÉRIENS

---

(Voir les nos 179, 180 et 183.)

---

Le document que nous publions aujourd'hui démontre que le bombardement d'Alger de 1816 n'avait pas plus intimidé les Reïs que les anciennes exécutions du même genre. Nous y voyons que, moins d'un an après la conclusion du traité imposé par Lord Exmouth, la piraterie avait repris son cours accoutumé. C'est à notre collaborateur M. Lagler-Parquet que nous devons la communication de cet intéressant récit, qui justifie une fois de plus l'expédition de 1830, et la prise de possession d'Alger par la France.

H.-D. DE GRAMMONT.

---

## Lutte du capitaine Schümann avec un pirate algérien

---

### *Rapport de mer* (1)

« . . . . Je soussigné, Jean-Joachim Schümann, capitaine du navire russe « *Industrie* », venant de Riga, allant à Corril (Espagne) avec une cargaison de lin et de chanvre, fus arrêté le 3 juillet 1817, à la hauteur du Cap Finisterre, par un brick armé en guerre sous pavillon

---

(1) Extrait du journal « *Le Correspondant de Hambourg*, » n° du 29 août 1818.

anglais. — Sommé de me rendre à son bord, ce que je fis avec deux de mes hommes, je m'aperçus en y arrivant que j'avais affaire à des forbans algériens.

On me demanda, en charabia anglais peu intelligible, mes papiers et surtout si j'étais muni d'un passeport turc. — Malgré ma réponse catégorique qu'en vertu des traités, ma qualité de sujet de l'empereur de Russie me dispensait de cette pièce, je dus entendre déclarer de bonne prise mon navire ainsi que la cargaison et l'équipage, et que le tout serait dirigé incontinent sur Alger.

Je me trouvai donc avec mes hommes entre l'alternative de nous laisser traîner en esclavage, aux bagnes barbaresques, par un ramassis de bandits de la pire espèce, d'y subir les plus ignobles traitements avant d'obtenir notre rançon, — ou bien de tenter de nous en affranchir par une lutte désespérée. — Me sachant parfaitement secondé par les hommes disciplinés autant que résolus, formant mon équipage, je m'arrêtai à ce dernier parti.

Cependant, au premier coup d'œil, j'avais vu que la supériorité de l'effectif et de l'armement du corsaire, rendrait, pour l'instant, une résistance ouverte impossible, et que la prudence la plus élémentaire nous commandait de recourir à la ruse et de préparer, sous l'apparence feinte d'une parfaite soumission, une occasion favorable de nous débarrasser par un coup de main, coûte que coûte, de nos odieux oppresseurs.

Il s'agissait tout d'abord de donner le change aux pirates en nous comportant de manière à faire croire qu'il n'existait aucune entente, aucune confiance réciproque entre nous. — Prenant un ton résigné vis-à-vis du chef pirate, je lui fis entendre que mon équipage était composé de gens de peu de valeur, raccolés un peu partout, que, notamment, mon maître timonier s'était fait connaître comme un ivrogne incorrigible et qu'il serait dangereux de le laisser à la barre du navire pris. — A l'appui de mes affirmations, je pris en toute occasion,

P'air de dire des injures à mes hommes et je me livrai à leur égard même à des voies de fait, sans qu'ils y répliquassent en aucune manière, ce qui avait été convenu entre eux et moi.

La première chose que firent les forbans fut de nous dévaliser, en ne nous laissant que les effets que nous avions sur le corps. Après quoi le chef des bandits m'ordonna de prendre moi-même la conduite de la prise, sur laquelle il me laissa cinq de mes hommes, dont quatre étaient originaires de Lübeck et un Russe. Les autres cinq, y compris le timonier, furent transbordés à bord du corsaire. Lui-même et dix des siens, s'installèrent sur notre navire, afin de veiller, sabre à la main et pistolet au poing, sur tous nos mouvements. Sur ces entrefaites, nous arrivâmes par le travers de Lisbonne. C'était le port de cette région qui m'était le mieux connu, et en même temps celui qui convenait le mieux à notre situation; j'en fis part à mes compagnons, en leur expliquant mon projet de délivrance, qui d'ailleurs était le seul réalisable.

Bien que la vigilance des pirates, qui nous gardaient à tour de rôle, eut déjà perdu un peu de son caractère menaçant, il me fallait néanmoins la plus grande précaution en parlant à mes hommes, pour ne pas aggraver leur méfiance encore assez farouche. Comme je l'ai dit plus haut, je fis toujours semblant de leur adresser des paroles de blâme. Quant à l'idiome dont nous nous servîmes, ce fut le patois particulier aux marins de Riga, qu'aucun des pirates ne connaissait, ce dont je m'étais assuré avant d'enuser.

Par bonheur, parmi nos onze Turcs ou Koulouglis, aucun ne savait préparer un plat de cuisine mangeable, c'était du moins ce que me fit comprendre leur chef. Peut-être était-ce pour ne pas diminuer le nombre de nos gardiens. Je dis, par bonheur; car cette circonstance devait favoriser mon projet de délivrance. Tous nos marins sachant plus ou moins bien fricoter, je pris

parmi mes cinq hommes le nommé Steffens de Lübech qui en était le plus courageux, le plus déterminé, et je le présentai au chef pirate comme bon cuisinier, en lui demandant de le dispenser comme tel de la manœuvre du bord. Le corsaire y consentit, mais à la condition que nous mangerions les premiers de tous les mets que Steffens aura préparés.

A mon instigation, Steffens fit pour le déjeuner une copieuse salade russe avec des harengs saurs et fortement épicée. La part destinée aux pirates fut accommodée avec de l'huile de lin, qu'ils préférèrent à l'huile à manger. Pour leur sécurité, le chef et ses trois officiers exigèrent que je mangeasse avec eux, comme aussi Steffens dût prendre part au repas des sept bandits en sous ordre, tellement les uns et les autres avaient peur d'être empoisonnés.

Pendant ce temps, la brise avait faibli et le chef pirate, impatient d'arriver à Alger, m'ordonna d'augmenter la voilure en mettant dehors les bonnettes et voiles d'étai. Je lui fis comprendre que les quatre hommes qui me restaient étaient absolument incapables de faire à eux seuls ce travail et qu'il fallait que les siens y missent la main. Après quelque hésitation, il mis six de ses forbans à ma disposition, que j'employai aussitôt à l'exécution de la manœuvre par lui commandée; les trois officiers et le septième forban restaient sur le pont comme gardiens.

C'est à ce moment que le chef pirate me dit avoir très soif — confidence que j'attendais avec impatience, ayant précisément pour cela fait préparer la salade russe — en même temps il demandait du vin. N'en ayant pas, je lui proposai pour le désaltérer du rhum et de l'eau, ce que, tourmenté par une soif ardente, il finit par accepter.

Ici, je dois mentionner un détail important : j'étais parvenu à faire cacher par Steffens dans ma cabine, une hache d'abordage, et il était convenu que je devais chercher à y attirer le chef pirate et lui offrir un siège

de manière à lui faire tourner le dos du côté où Steffens se tenait occupé du nettoyage de ses ustensiles. Je saisis donc le moment où les six forbans furent dans la mâture à la manœuvre, pour expliquer au chef que le tonnelet contenant le rhum, étant solidement arrimé dans ma cabine, où du reste se trouvait aussi ma provision d'eau, il serait plus simple de nous y attabler.

Le chef pirate acquiesça à ma proposition, mais en se tenant constamment derrière moi, de manière à voir tous mes mouvements. — Quand nous fûmes arrivés dans la cabine, je pris place sur un petit banc devant la table, offrant au chef-pirate un autre siège, vis-à-vis de moi, en lui faisant tourner le dos du côté où Steffens était occupé au nettoyage. Mais le soupçonneux bandit ne voulut pas de mon tabouret et préféra s'asseoir sur une caisse, appuyée à la cloison de la cabine, de telle sorte qu'il avait le dos contre cette cloison et les yeux à la fois sur Steffens, sur moi et sur la porte entr'ouverte de la cabine.

Je voyais déjà mon plan manqué, quand il me vint l'idée d'ouvrir une de mes cartes marines et d'y indiquer divers points. Mettant enfin l'index sur le but de notre voyage et m'écriant : « voici Alger », le chef pirate, qui jusque-là, sans quitter sa position m'avait écouté avec indifférence, se tourna brusquement vers la table et y appuyant les deux coudes, se mit à regarder attentivement l'endroit indiqué. A ce moment je fis le signe convenu à Steffens, qui asséna, avec le tranchant de sa hache d'abordage, sur la nuque nue du chef pirate, un coup d'une telle violence que celui-ci s'affaissa sans bruit et que le manche de l'outil en fut cassé. En même temps, dégageant une forte canne à épée, cachée sous ma couchette, je lui portai d'estoc un coup au cœur qui l'empêcha de se relever. Un coup sur la tête de ce bandit n'eut produit aucun effet, car il l'avait garantie par trois calottes en cuir, surmontées d'un turban fait d'une pièce d'étoffe de quatre mètres de long.

Pendant que tout était encore tranquille, je pris son sabre et ses deux pistolets en examinant soigneusement leur charge. J'en donnai un à Steffens en lui recommandant de me suivre sur le pont, en cachant son arme derrière lui.

Tandis qu'en tirant à bout portant je me jette sur le pirate en faction en dehors de la cabine, Steffens surprend de son côté celui posté près de notre homme à la barre. — Leur défaite nous procure deux nouveaux pistolets chargés. — En même temps je pousse un vigoureux « hurra » afin d'avertir et d'appeler à moi mes autres trois hommes, qui aussitôt accourent pour lutter avec nous contre les huit forbans restant à combattre. Trois de ces derniers sont encore dans la mâture. — Nous nous précipitons donc avec impétuosité sur les cinq qui sont sur le pont, avant que ces trois ne puissent descendre.

C'est une lutte de corps à corps, pour laquelle mes hommes en outre des yatagans et pistolets conquis sur les corsaires terrassés, s'arment des espars et des bouts dehors qu'ils peuvent ramasser autour d'eux. — Notre salut est surtout dans le stratagème de diviser nos adversaires, et de ne pas leur laisser le temps de recharger leurs armes à feu. — Pour tout ceci, mes cinq compagnons déployèrent une prodigieuse énergie. Ils étaient du reste tous taillés sur un solide patron et d'une carrure respectable, tous gabiers de haut-bord et, par cette rude profession, parfaitement assouplis à tous les exercices de corps.

Dans cette prise de corps furibonde, il y eut pourtant un des nôtres qui allait succomber sous les coups d'un corsaire, ce que voyant, je ne fais qu'un bond pour porter à celui-ci, avec le sabre pris sur le chef, un coup de taille qui lui enlève la moitié de la tête faisant jaillir le sang à une hauteur de six pieds dans la grande voile.

Quant à notre voilure, elle était toute en ralingue et la drosse du gouvernail coupée (par un des bandits sans

doute), le navire ne gouvernait plus, s'était mis par le travers de la houle et roulait parfois assez fortement. — Notre pont était couvert de cadavres et inondé de sang... aussi, le dernier corsaire descendu des vergues avait-il préféré sauter par dessus le bord et chercher son salut dans les flots plutôt que de tenter la lutte contre nous.

Ne voyant plus autour de nous d'autre adversaire, nous nous mîmes à replacer au gouvernail une drosse de rechange, car la barre battait à droite et à gauche les flancs de l'arrière avec une extrême violence.

Nous eûmes à peine terminé ce travail, que je vis tout à coup encore un pirate sortir du rouf, où il s'était caché, et braquer sur nous un tromblon. Par une poussée violente, je sépare aussitôt mes hommes, sautant moi-même à tribord. Malgré la rapidité de mon mouvement, une balle effleure ma tête, me causant une blessure heureusement peu importante. — Mon adversaire, voyant son coup de tromblon manqué, dirige sur moi deux pistolets à la fois, mais ils ratent l'un après l'autre, de sorte que j'ai le temps de me précipiter sur lui en lui plongeant mon yatagan dans le corps, après quoi mes hommes aussitôt accourus, le taillèrent littéralement en pièces. — Tant qu'une parole pouvait sortir de la bouche de ce malheureux, il s'écriait à chaque coup qu'il reçut : « bono ! »... en quoi mes marins trouvaient qu'il n'avait pas tort.

Notre lutte ainsi heureusement terminée avait duré une heure entière : de onze heures à midi.

Mon premier soin fut alors de fixer les amures de manière à mettre vent sous vergue et le cap sur Lisbonne. Une fois en bonne route, je fis débarrasser et laver le pont, après avoir jeté par dessus bord les dix cadavres de nos adversaires, le onzième s'étant déjà noyé pendant la lutte.

Le même jour (5 juillet) à quatre heures de l'après-midi, nous eûmes la bonne chance de rencontrer un pilote, grâce à l'intervention duquel nous arrivâmes le

lendemain, 6 juillet, à midi à Lisbonne. Il était temps, car notre brick captureur s'étant aperçu de notre changement de route, commençait à nous donner la chasse et, sans le concours de notre pilote, il nous aurait infailliblement atteint avant notre entrée au port. Mais une fois à Lisbonne nous fûmes en parfaite sécurité.

---

Ici s'arrête le rapport du capitaine Schümann, en ce qui concerne sa lutte de délivrance.

Nous le compléterons par les lignes ci-après, relatives aux cinq hommes restés captifs à bord du corsaire. Celui-ci, voyant sa proie lui échapper, était rentré à Alger, où le consul général de Suède et Norwège, M. Anckerloo, obtint la libération des cinq marins en question. Ils attendaient, à la maison de campagne de M. Anckerloo, leur rapatriement, quand un incident fâcheux a failli les compromettre au point de les faire réintégrer dans les bagnes du dey d'Alger. Le secrétaire d'un autre consulat avait eu l'imprudence de mettre sous les yeux du dey, un journal européen, contenant le récit de la lutte d'affranchissement du navire russe *Industrie*, ainsi que le sort des onze pirates qui le montaient. Le dey ordonna immédiatement à M. Anckerloo de lui livrer les cinq marins de l'*Industrie*; mais, l'intervention énergique du consul russe provoqua leur libération définitive, sans aucune rançon.

Dans la lettre d'envoi, par laquelle le capitaine Schümann avait accompagné son rapport, nous lisons un passage où le vieux marin s'écrie :

« . . . . N'est-ce pas une honte pour les nations civilisées de l'Europe, de tolérer ces nids de forbans qui sont échelonnés sur la côte d'Afrique?... Quand viendra donc le jour où une puissance européenne

» anéantira ces repaires de pirates que l'impunité rend  
» de plus en plus audacieux...? »

Ceci était écrit en août 1828 ; — en 1830, le 5 juillet, le vœu du capitaine Schumann a été exaucé ; à cette date une armée française, commandée par le maréchal de Bourmont, entrait à Alger et y fermait la période de l'histoire turque.

